



Fermeture exceptionnelle des services du Centre des Finances publiques

les 24, 30 et 31 décembre 2021 et le 3 janvier 2022

À partir du 1^{er} janvier 2022

- ❶ Les Services des impôts des particuliers (SIP) Orléans Est et Ouest se transforment en un service unique : le **SIP Orléans Coligny**
- ❷ Les habitants des communes mentionnées ci-dessous seront désormais gérés par le **SIP d'Orléans-La Source**

Bacon, Baule, Beaugency, Chaingy, Cléry Saint André, Cravant, Darvoy, Dry, Férolles, Huisseau sur Mauves, Jouy le Potier, Jargeau, La Chapelle Saint Mesmin, Lailly en Val, Le Bardon, Mareau aux Prés, Messas, Meung sur Loire, Mézières les Cléry, Neuvy en Sullias, Ouvrouer les Champs, Saint Ay, Sandillon, Sigloy, Tavers Tigy, Vienne en Val et Villorceau

***Accueil sur place ou par téléphone:
du lundi au vendredi les matins de 8h30 à 12h30
et uniquement sur RDV, les après-midi de 14h à 16h***

Pour nous joindre du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h : 0 809 401 401

Vous pouvez payer vos impôts, factures de services publics et amendes auprès de buralistes partenaires (liste et adresses sur www.impots.gouv.fr)